

**NOTE DE SYNTHÈSE
COMPTE ADMINISTRATIF 2016
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2017**

INTRODUCTION

Le maire, ordonnateur des dépenses et des recettes, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

À la clôture de l'exercice budgétaire N, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit les comptes administratifs du budget principal et des différents budgets annexes.

Le compte administratif de l'exercice N:

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année N+1.

Le compte administratif retrace donc l'exécution budgétaire et constitue la dernière étape du cycle budgétaire.

1^{ère} PARTIE : BUDGET PRINCIPAL

SECTION	DÉPENSES €	RECETTES €	SOLDE D'EXÉCUTIO N €	REPORTS N-1 €	RÉSULTAT DE CLÔTURE €	RAR €	RÉSULTAT CUMULÉ €
FONCTIONNEMENT	15 516 296,36	15 922 208,07	405 911,71	993 641,11	1 399 552,82		1 399 552,82
INVESTISSEMENT	3 561 969,98	3 544 655,72	-17 314,26	1 011 284,21	993 969,95	148 938,29	1 142 908,24
TOTAL	19 078 266,34	19 466 863,79	388 597,45	2 004 925,32	2 393 522,77	148 938,29	2 542 461,06

CA 2016, budget principal : présentation en volumes et résultat (€)

On peut constater que la bonne gestion des finances de la commune permet de dégager un résultat de clôture largement excédentaire sur les deux sections. Et malgré une conjoncture nationale défavorable, le solde d'exécution de notre section de fonctionnement demeure positif.

Il est précisé que les ratios obligatoires commentés tout au long de la note de synthèse sont comparés à ceux des communes de même strate, sur la base des derniers éléments publiés par l'État. Cette comparaison est rendue obligatoire par la page I.A de la maquette budgétaire nationale, qui précise, en ce qui concerne les moyennes nationales de la strate, que « il s'agit des moyennes de la dernière année connue ». En l'occurrence, il s'agit des données de la DGCL issues des comptes administratifs 2015.

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En dépit d'un contexte national difficile et de la baisse importante des dotations de l'Etat, le solde d'exécution 2016 demeure positif grâce à une gestion toujours plus rigoureuse des deniers publics.

A - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2016 sont d'un montant de 15 516 296,36 € pour une prévision au budget primitif de 16 485 830,41.

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui correspondent aux dépenses totales de fonctionnement desquelles on retire les opérations d'ordre (prélèvements et amortissements) s'établissent à 14 472 766,15 €, soit 883,56 € par habitant, bien inférieures à la moyenne nationale des communes de même strate (1 223 € par habitant).

Elles sont en augmentation légère de 1,06 % par rapport à 2015.

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement par rapport au total budgété de l'année est de 98,34%.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc estimées au plus juste, ce qui manifeste, la volonté de réaliser les économies rendues nécessaires par la conjoncture actuelle.

Les charges à caractère général (chapitre 011)

Elles ont représenté 3 246 312,84 €, soit 22,43 % des dépenses réelles de fonctionnement ce qui reste dans la moyenne des communes de même strate (22,17%).

Ce chapitre de dépenses est en légère augmentation de 2,49 % par rapport à 2015.

Cette augmentation est liée à trois facteurs principaux :

- Le marché de livraison des repas sur une année complète pour le groupe scolaire Jean Moulin et Jean Jaurès.
- Le marché d'entretien du groupe scolaire Paul Barles à partir de septembre.
- Le marché de gardiennage des bâtiments communaux et de surveillance des manifestations, avec le renforcement des mesures de sécurité lié à l'état d'urgence national.

Sur les autres postes de dépenses générales, les services ont poursuivi leurs efforts pour faire des économies tout en maintenant le service public de qualité auquel la municipalité est attachée.

Les charges de personnel (chapitre 012)

Elles se sont élevées à 8 898 450,69 €, soit une augmentation très légère de +1,10 % par rapport à l'exercice précédent (+2,62% en 2015, et +4,4% en 2014).

Ce chapitre 012 représente 61,22 % des dépenses réelles de fonctionnement (61,23 % en 2015), la moyenne des communes de même strate étant de 54,27 %.

Le ratio des dépenses de personnel par habitant est d'un montant de 540,92€ pour Saint-Maximin contre 664€ pour les communes de même strate.

Les dépenses de personnel augmentent de manière mécanique tous les ans en raison du « Glissement Vieillesse Technicité », des avancements de grades et d'échelons des agents.

Des facteurs externes viennent également peser sur ces dépenses tels que de la hausse des charges sociales, et la revalorisation du point d'indice de +0,6% au 1^{er} juillet 2016.

Des efforts ont cependant été réalisés en 2016 pour contenir la masse salariale.

En 2016, la commune compte pour son budget principal, un effectif total en équivalent temps plein de 276,56 agents (283,35 en 2015), répartis comme suit :

En ETP	janv-15	janv-16
Total effectifs	283,35	276,56
Titulaires	195,2	190,41
A	5	6
B	10	10
C	180,2	174,41
Contrat de droit public	37,15	38,15
A	1	1
B	2	2
C	34,15	35,15
contrats de droit privé	50	47
Apprentis en nbre	1	1

Les atténuations de produits (chapitre 014)

A compter de 2016, la contribution des communes au redressement des comptes publics qui est prélevée sur la part forfaitaire de la DGF, doit être inscrite sur un compte de dépense 73916 au chapitre 014. Elle s'est élevée pour 2016 à 295 923 €.

	2014	2015	2016	Total
Contribution au redressement des comptes publics	116 147	280 533	295 923	692 603

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Elles ont représenté 1 996 062,21 €, en légère augmentation de 2,24 % par rapport à 2015.

Ces dépenses concernent principalement les subventions aux associations et au CCAS, les contributions obligatoires, et autres participations.

La contribution au SDIS du Var a fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon en raison des nouvelles modalités de calcul décidées par le SDIS à compter de 2016.

La cotisation a donc été payée à hauteur du montant de 2015 soit 521 121 €, la différence faisant l'objet d'une provision pour risque dans l'attente du jugement du Tribunal.

Les intérêts de la dette (chapitre 66)

Les intérêts des emprunts se sont élevés à 300 213,56 €, y compris le remboursement des échéances d'emprunts contractés pour notre compte par le Symielec Var qui ont représentés 8 921,53 €.

Les charges d'intérêts affichent donc une diminution de 7,13% de par rapport à l'exercice 2015.

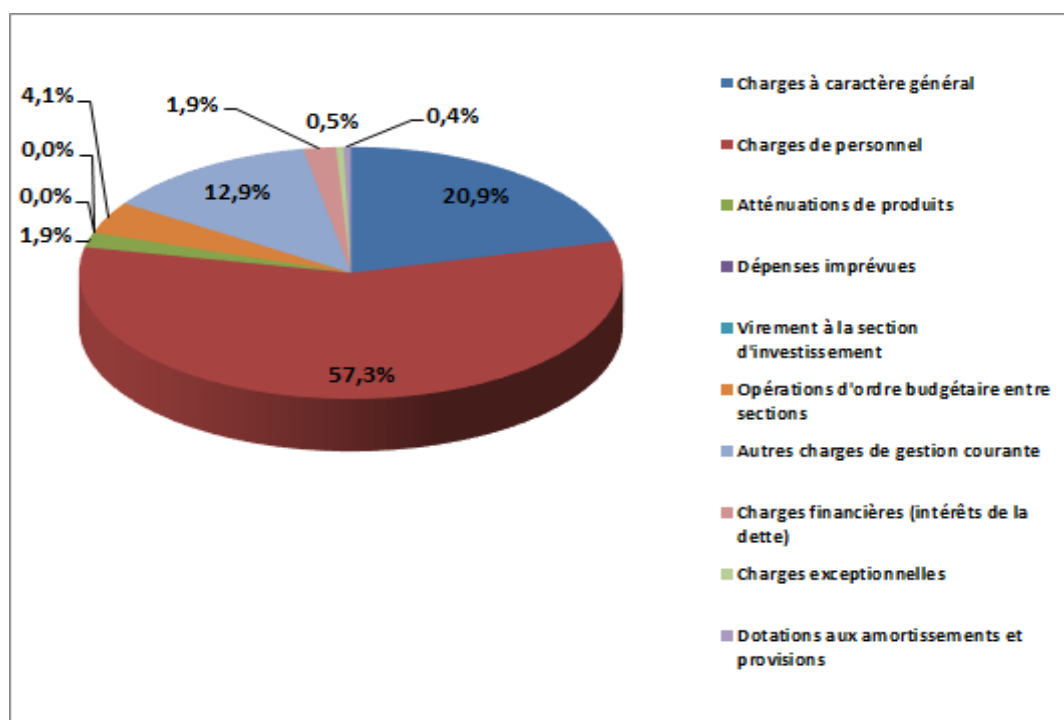
Les intérêts de la dette représentent 2,07 % des dépenses réelles de fonctionnement (inférieures à la moyenne des communes de même strate : 3,72%).

Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles sont d'un montant de 69 829,56 €, en augmentation par rapport à 2015 en raison du remboursement à Var Habitat des dépenses engagées suite à l'abandon du projet Hôtel dieu.

Les dotations aux provisions pour risques (chapitre 68)

Une provision a été constituée au compte 6815 à hauteur de 66 992,00 €, suite au litige porté devant le Tribunal administratif de Toulon concernant les nouvelles modalités de calcul de la contribution au SDIS du Var.



CA 2016, budget principal, dépenses totales de fonctionnement

Fonctions	Libellé	CA 2016 €
01	Non ventilables	1 295 518
0	Services généraux	3 996 521
1	Sécurité et salubrité publique	1 081 523
2	Enseignement et formation	3 182 593
3	Culture	1 178 525
4	Sport et Jeunesse	1 123 130
5	Interventions sociales santé	416 619
6	Famille	734 614
7	Logement	15 545
8	Aménagement et services urbains, environnement	2 241 574
9	Action économique	250 134

CA 2016, budget principal, dépenses totales de fonctionnement : présentation par fonction

B- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement en 2016 se sont élevées à 15 922 208,07€, pour un budget prévisionnel de 15 520 254,30 € hors reprise du résultat positif de fonctionnement de l'exercice précédent (l'excédent 2015 repris en section de fonctionnement était de 993 641,11€).

Nous avons donc perçu plus de recettes que prévu, et les recettes de fonctionnement ont augmenté de +1,96% par rapport à 2015.

Les recettes réelles de fonctionnement, qui correspondent aux recettes totales de fonctionnement desquelles on retire les opérations d'ordre, sont égales à 15 541 998,44 €, enregistrent une très légère hausse de 0,4 % par rapport à 2015.

Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Ces produits ont rapporté 900 092,23 €. Ils sont en augmentation de 7,28 % par rapport à l'exercice 2015 en raison d'une hausse des recettes périscolaires (cantines, accueil-garderies, NAP, centre de loisirs les Dragonnets), avec une augmentation des inscriptions et l'application des tarifs majorés.

Les impôts et taxes (chapitre 73)

Ils représentent 10 418 561,02 €, soit deux tiers des recettes de fonctionnement. Ces produits demeurent fiables et dynamiques, et enregistrent une augmentation globale de 130 745,40 € (soit +1,27 %) par rapport à 2015.

La fiscalité directe

Le produit de la fiscalité directe locale s'élève à 7 470 181 €, et a augmenté de 1,37 % seulement, avec des taux inchangés.

La taxe d'habitation a été moins importante qu'en 2015 en raison des dégrèvements accordés par l'Etat aux personnes de condition modeste. Ces dégrèvements ont été des allègements intégrés dans les bases taxables sans compensation, et ont généré des pertes de base pour la taxe d'habitation partout en France en 2016.

Produit en €	2015	2016
TH	3 231 958,00	3 213 676,00
<i>Evolution</i>	<i>5,78%</i>	<i>-0,57%</i>
TFB	3 933 506,00	4 047 669,00
<i>Evolution</i>	<i>3,70%</i>	<i>2,90%</i>
TFNB	170 415,00	178 245,00
<i>Evolution</i>	<i>0,17%</i>	<i>4,59%</i>
TOTAL	7 335 879,09	7 439 590,02
<i>Evolution</i>	<i>4,52%</i>	<i>1,41%</i>

(Etat 1288 M de 2016/ hors rôles complémentaire ni supplémentaire)

L'attribution de compensation de fiscalité versée par la C.C.S.B.M.A. a été réduite de 4,73 % suite au transfert de la compétence tourisme et s'est élevée à 1 216 529 €.

Fiscalité indirecte

-La taxe additionnelle aux droits de mutation s'élève à 955 148,20 € et connaît donc une nouvelle progression par rapport à 2015 de 4,4 %.

-La taxe sur la consommation finale d'électricité représente 461 956,47 € en 2016 en légère augmentation (+1,70%)

-La taxe locale sur les publicités extérieures représente 98 857€, soit un niveau constant par rapport à 2015.

Les dotations et participations (chapitre 74)

Ce chapitre représente 4 062 375,39 €.

Il faut déduire le chapitre 014 correspondant au prélèvement sur la part forfaitaire de la DGF au titre du redressement des comptes publics (295 923 €).

Le montant réel est de 3 766 452,39 €, en diminution de 156 085, 54 €, soit - 3,98% par rapport à 2015.

La Dotation Globale de Fonctionnement

La part forfaitaire nette du prélèvement a été notifiée pour 2016 à hauteur de 1 428 679 € (1 647 421 € en 2015).

La Dotation de Solidarité Urbaine s'est maintenue à 505 032€ (constante par rapport à 2015)

La Dotation Nationale de Péréquation a été versée à hauteur de 543 315 € (soit 27 593 € de plus qu'en 2015).

Les allocations de compensation sur les taxes foncières et sur la taxe d'habitation ont vu leur montant baisser respectivement de -14,68% et de -22,04 % suite aux dispositions de la Loi de Finances 2016. Elles s'élèvent pour la compensation sur taxes foncières à 33 210,00 € et pour la compensation sur taxe d'habitation à 151 990,00 €.

Les autres participations de l'Etat, concernent principalement la dotation de recensement, la dotation pour titres sécurisés, les participations aux prestations de services périscolaires et extrascolaires, les contrats enfance jeunesse, les contrats aidés, le fonds de soutien aux rythmes scolaires...

Elles se sont élevées à un montant de 967 554,95 € en 2016 en forte augmentation par rapport à 2015

(825 397,40 €) en raison des régularisations réalisées par la CAF en 2016 au titre des années 2014 et 2015 pour les participations aux contrats enfance-jeunesse et prestations de services.

Les participations et dotations des autres partenaires financiers.

Il s'agit des participations de la Région, du Département, et d'autres communes pour le financement du centre médico-scolaire, pour la foire médiévale, les remboursements des frais de fonctionnement des gymnases des collèges Lei Garrus et Henri Matisse.

Ces participations ont représenté 152 407,29 € en 2016 (195 069,53 € en 2015) soit une baisse de 21,87 % suite à la fin des aides du département pour l'antenne de justice et l'école du spectateur, et de la Région pour l'antenne de justice.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Essentiellement les revenus des immeubles, ces recettes s'élèvent à 387 977,72 € en 2016 (363 401,00 € en 2015).

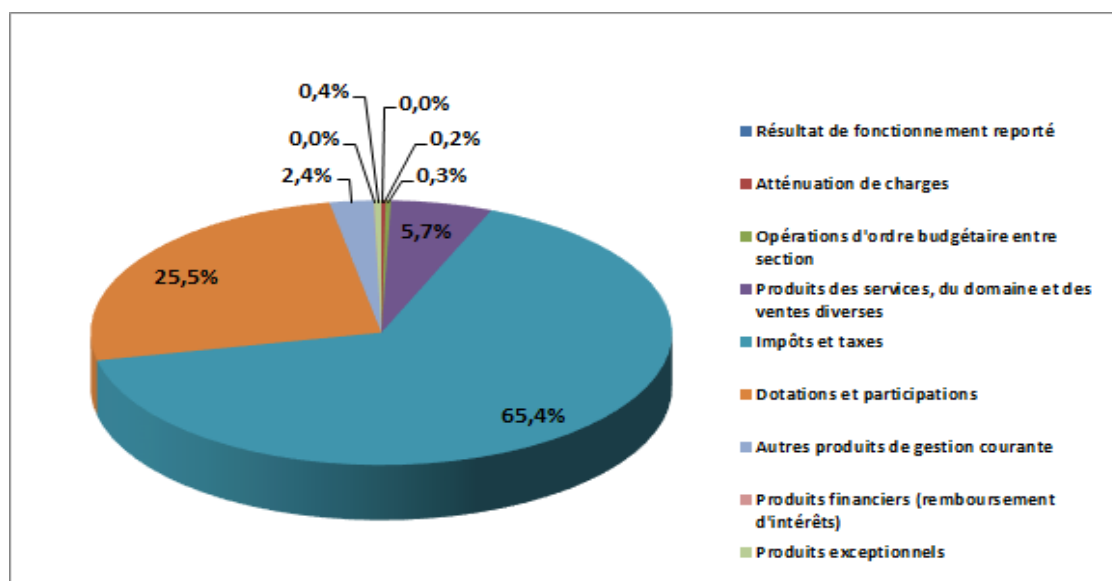
Les produits financiers (chapitre 76)

Nous retrouvons au compte 76811 l'aide accordée par le Fonds de Soutien pour la sortie de l'emprunt à risque pour un montant de 3 799,04 €.

Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Ces recettes concernent pour l'essentiel les remboursements des assurances suite à des dommages, et autres recettes exceptionnelles.

Elles se sont élevées à 65 116,04 € en 2016 (81 115,41 € en 2015).



CA 2016, budget principal, recettes totales de fonctionnement

Fonctions	Libellé	CA 2016 €
01	Non ventilables	13 722 835
0	Services généraux	201 712
1	Sécurité et salubrité publique	19 576
2	Enseignement et formation	743 106
3	Culture	151 113
4	Sport et Jeunesse	369 133
5	Interventions sociales santé	0
6	Famille	585 068
7	Logement	102 205
8	Aménagement et services urbains, environnement	924 658
9	Action économique	96 441

CA 2016, budget principal, recettes totales de fonctionnement (hors 002): présentation par fonction

C- EPARGNE NETTE ET CAPACITE DE DESENETTEMENT

L'épargne nette reflète la capacité de la commune à investir sans recourir à l'emprunt.

	CA 2016
Recettes réelles de fonctionnement	15 541 999
Dépenses réelles de fonctionnement hors intérêt de la dette	14 172 553
Epargne de gestion	1 369 446
Intérêts de la dette	300 214
Epargne brute	1 069 233
Remboursement en capital de la dette	742 112
Epargne nette	327 121

Taux d'épargne brute	6,88%
-----------------------------	--------------

La capacité de désendettement est la couverture de l'encours de la dette par l'épargne brute

	2016
Stock de dette au 31/12/N	7 535 226,00
Epargne brute	1 069 233
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	7,05

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Environ 6,7 millions d'euros étaient inscrits au budget primitif pour les **dépenses réelles**, dont 5,8 millions d'euros pour les **dépenses d'équipement**.

Au cours des quatre dernières années, la commune a consacré près de 11 millions d'euros aux dépenses d'équipements, constituant un **effort d'équipement continu**.

2,4 millions d'euros ont été investis en 2016, et ont concerné principalement :

- L'élaboration du PLU (17 955 €)
- Les acquisitions foncières (140 174 €)
- Les travaux de restauration du flanc sud de la Basilique (450 498 €)
- Les travaux sur bâtiments communaux et notamment les écoles communales (150 228 €), ou encore les infrastructures sportives (22 059 €)
- Les aménagements à l'EHPAD dont l'installation d'une chambre froide (55 226 €)
- L'installation de la fibre à l'hôtel de Ville indispensable au développement de la e-mairie et des procédures dématérialisée (55 488 €)
- Les travaux de voirie communale et d'aménagement de liaisons douces (1 069 521 €) dont la liaison piétonne chemin de Régalette, l'élargissement du chemin de Val en Sol, les marchés de réfection des chemins communaux 2015 et 2016, et l'aménagement du parking poids lourd et covoiturage chemin du Grand Rayol.
- Les investissements récurrents permettant de maintenir les équipements nécessaires aux infrastructures, aux services et aux écoles : acquisitions de mobiliers, matériels, petits équipements, véhicules, licences et logiciels informatiques ... (environ 409 500 €)

Les dépenses d'équipement brut par habitant sont de 145,38 € (268,00 € pour les communes de même strate), ce ratio est en diminution par rapport à 2015, situation constatée au niveau national en raison de la baisse drastique des dotations.

Il faut noter cependant que nous avons 1 734 020,15 € de restes à réaliser basculés sur 2017. Correspondant à des travaux démarrés et non terminés fin 2016.

Ces restes à réaliser concernent notamment :

- La mission de programmation architecturale relative à la construction d'un complexe sportif,
- Les travaux d'éclairage public,
- La restauration du flanc Sud de la basilique
- Les opérations de voirie en cours
- Les plantations d'arbres
- Une acquisition foncière bd Rey
- L'installation de caméras de vidéoprotection
- L'acquisition de véhicules

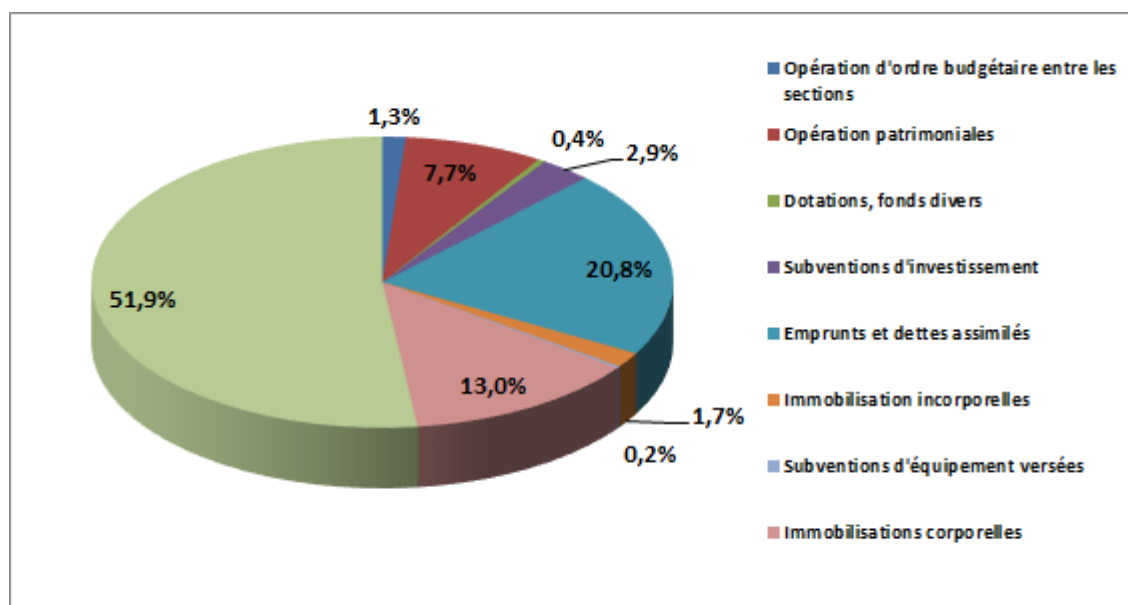
Le remboursement en capital de la dette (chapitre 16)

Il s'est élevé à 742 111,53 €, en diminution par rapport à 2015, la commune n'ayant pas eu besoin d'emprunter depuis l'exercice 2014.

Le remboursement de la dette propre s'élève à 690 008,93 € (749 754,46 € en 2015), et le remboursement en capital de la dette dû au Symielec est de 52 102,60 € (65 484,21 € en 2015).

Notre encours de dette par habitant demeure nettement plus faible que la moyenne des communes de même strate : 460,03 € contre 944,00 € (moyenne des communes de même strate- compte DGCL 2015).

L'encours de la dette propre au 31 décembre 2016 est de 7 535 226 € répartis sur 21 emprunts 16 contrats à taux fixe et 5 contrats à taux variables. 92,46 % de l'encours est classé selon la charte de bonne conduite en A1 (sans risque) et 7,54 % en A2 (peu de risque).



CA 2016, budget principal, dépenses totales d'investissement (hors RAR)

Fonctions	Libellé	CA 2016 €
01	Non ventilables	750 738
0	Services généraux	167 427
1	Sécurité et salubrité publique	217 152
2	Enseignement et formation	508 897
3	Culture	74 078
4	Sport et Jeunesse	92 467
5	Interventions sociales et santé	1 169
6	Famille	52 402
7	Logement	3 555
8	Aménagement et services urbains, environnement	1 676 936
9	Action économique	21 856

CA 2016, budget principal, dépenses totales d'investissement (hors RAR) : présentation par fonction

B- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En 2015, les recettes réelles de la commune ont représenté 2 626 401,63 €, dont 1 000 000 € d'excédents de fonctionnement capitalisés.

Au **chapitre 13**, la commune a encaissé 763 607,96 € (1 220 386,41 € en 2015) correspondant aux subventions d'investissement accordées dans le cadre du contrat de territoire par le conseil départemental, ou de conventions avec la région, l'état, la DRAC, et versées sur 2016 au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Nous avons par ailleurs bénéficié de l'aide 2016 aux communes pour l'effort de construction de logements d'un montant de 96 624 €.

Il faut noter que nous avons également 1 882 958,44 € de restes à réaliser sur ces subventions qui ont été basculés sur 2016, et notamment l'aide du Fonds de Soutien à l'Investissement Public local pour les travaux de la place Malherbe.

Nos ressources propres sur l'exécution 2016 ont été de 3 992 459,668 €.

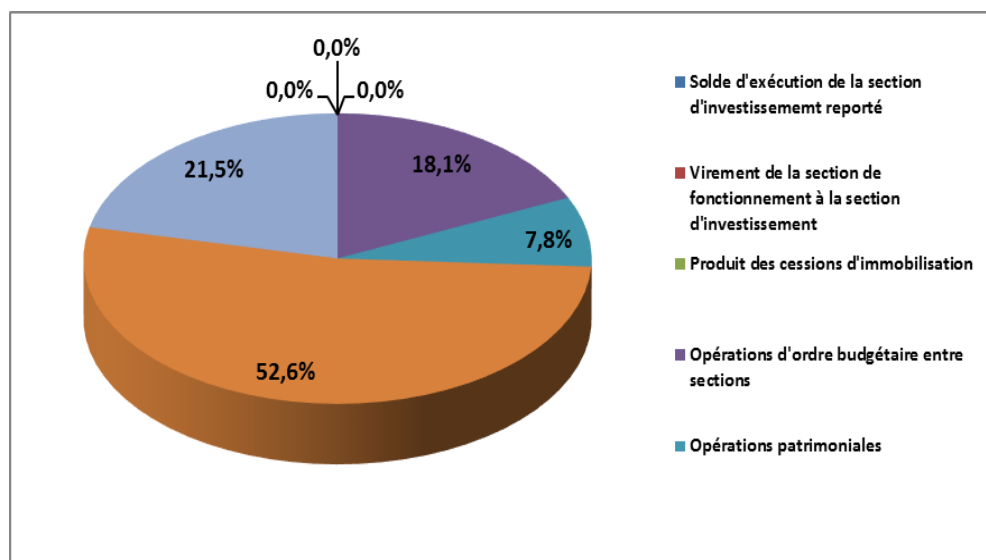
- le **résultat d'investissement reporté** : 1 011 284,21 €

- les **dotations et fonds divers** pour un total de 1 862 793,67 €, dont le fonds de compensation de la TVA pour 460 666,00 €.

- le solde positif des opérations d'**amortissements des immobilisations** pour un montant de 591 165,88 €.

- **Les subventions d'investissement versées** : 763 607,96 €

Au **chapitre 16**, pas d'emprunt nouveau en 2016.



CA 2016, budget principal, recettes totales d'investissement (hors RAR)

Fonctions	Libellé	CA 2016 €
01	Non ventilables	3 602 690
0	Services généraux	-
1	Sécurité et salubrité publique	-
3	Culture	358 708
4	Sport et jeunesse	7 646
5	Interventions sociales et santé	-
6	Famille	-
7	Logement	-
8	Aménagement et services urbains, environnement	587 845
9	Action économique	6 696

CA 2016, budget principal, recettes d'investissement (hors RAR et 001) : présentation par fonction

2^{ème} PARTIE : BUDGETS ANNEXES**I – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

SECTION	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION	REPORTS N-1	RÉSULTAT DE CLÔTURE	RAR	RÉSULTAT CUMULÉ
EXPLOITATION	1 183 087,49	1 528 084,23	344 996,74	331 987,61	676 984,35		676 984,35
INVESTISSEMENT	252 513,88	462 024,68	209 510,80	578 967,44	788 478,24	-57 622,02	846 100,26
TOTAL	1 435 601,37	1 990 108,91	554 507,54	910 955,05	1 465 462,59	-57 622,02	1 407 840,57

CA 2016, budget annexe assainissement : présentation en volumes et résultats (€)

II – SERVICE DE L'EAU

SECTION	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION	REPORTS N-1	RÉSULTAT DE CLÔTURE	RAR	RÉSULTAT CUMULÉ
EXPLOITATION	1 494 713,35	1 942 898,09	448 184,74	225 732,61	673 917,35		673 917,35
INVESTISSEMENT	740 333,98	569 916,43	-170 417,55	-59 023,78	-229 441,33	358 270,81	128 829,48
TOTAL	2 235 047,33	2 512 814,52	277 767,19	166 708,83	444 476,83	358 270,81	802 746,83

CA 2016, budget annexe eau : présentation en volumes et résultats (€)